

Image not found or type unknown



Temps de travail et reduction du temps de travail

Par **frederique anne adele**, le **18/04/2008** à **14:39**

bonjour je suis salariée dans une entreprise privée je travaille 160H33 par mois y compris 2h de rtt par semaine.
Je travaille donc 160H et je suis payée 160h.
Est-ce normal ? quels sont les jours de rtt qui me sont réellement dus ?